

# TRAVAUX ET PUBLICATIONS DU CESE POITOU-CHARENTES 2010/2013



Le Conseil Economique et Social Régional est auprès du Conseil régional et du Président du Conseil régional, une assemblée consultative (Lois de décentralisation de 1982, 1984, 1986, 2004).

Il est obligatoirement consulté pour avis (en amont des décisions) sur tous les actes importants de la collectivité régionale :

- la préparation et le suivi du Contrat de projets Etat/Région ;
- tous les documents relatifs à la planification et aux schémas régionaux ;
- les orientations budgétaires et le projet de budget de la Région et tous les différents documents budgétaires (compte administratif, décision modificative, ...) ;
- les orientations générales de la Région dans ses domaines de compétences.

Le Président du Conseil régional peut saisir le CESR de toute demande d'avis ou d'étude sur un sujet à caractère régional.

Le CESR peut s'autosaisir : mener une étude ou élaborer une contribution sur tout sujet d'intérêt régional.

Salariés, entrepreneurs, syndicalistes, associatifs, ... composent la société civile dont le Conseil économique et social régional est la représentation organisée et l'expression au niveau régional.

Eclairer la qualité de la décision publique, c'est le rôle du CESR, assemblée socioprofessionnelle indépendante, éclairant en amont les choix des décideurs publics.

Le Conseil économique, social et environnemental Poitou-Charentes est composé :

- d'un bureau (34 membres)
- de huit commissions sectorielles :
  - commission 1 "Développement économique et Tourisme"
  - commission 2 "Agriculture et Activités maritimes"
  - commission 3 "Formation tout au long de la vie, Recherche"
  - commission 4 "Environnement"
  - commission 5 "Territoires et Cohésion sociale"
  - commission 6 "Mobilités et Energies"
  - commission 7 "Santé, Handicap"
  - commission 8 "Coopérations, Atlantique et Europe".
- d'une commission de synthèse, finances et plan ;

et se réunit en session plénière sur les rapports du Conseil régional soumis à son ordre du jour et sur ses propres dossiers d'autosaisine.

Le bureau se réunit une fois par mois et les commissions travaillent sur les dossiers d'autosaisine ou de saisine tout au long de l'année.

### **Le CESE Poitou-Charentes : 78 socioprofessionnels**

désignés pour 6 ans (mandature 2007/2013) :

- 25 représentants du premier collège « **Entreprises et activités professionnelles non salariées** »
- 25 représentant du deuxième collège « **Syndicats de salariés** »
- 25 représentants du troisième collège « **Vie collective** »
- 3 **Personnalités qualifiées.**

Le récapitulatif des travaux du CESER 2007/2010  
est disponible sur simple demande ou sur [www.cese-poitou-charentes.fr](http://www.cese-poitou-charentes.fr)



■ Autosaisine « **L'enseignement supérieur public et les Universités en Poitou-Charentes, analyse et stratégie de développement** »

Commission « Formation tout au long de la vie, Recherche » - Session spéciale 17 janvier 2012

Le CESER entend faire le point sur la situation de l'enseignement supérieur public dans la région et proposer des leviers d'actions porteurs de développement pour l'enseignement supérieur en Poitou-Charentes (en particulier au sein des Universités de Poitiers, de La Rochelle), afin de répondre à la problématique suivante :

Quelle stratégie voulons-nous pour l'enseignement supérieur public et les Universités de Poitou-Charentes en 2020 ?

Le travail d'analyse et de réflexion du CESER est alimenté par l'audition des différents acteurs concernés :

- les Universités de Poitiers, de La Rochelle, et l'ENSMA sur la place et le rôle de ces établissements en Poitou-Charentes ;
- le Conseil général de la Charente et la Communauté d'agglomération de Niort sur les spécificités des sites universitaires décentralisés ;
- le Rectorat sur la situation de l'enseignement supérieur en Poitou-Charentes, la politique actuelle de l'Etat ainsi que les perspectives de développement de l'enseignement supérieur en Poitou-Charentes ;
- le CROUS sur la situation du logement et de la restauration des étudiants en Poitou Charentes, et l'offre sociale du CROUS ;
- le Conseil régional sur sa politique régionale en faveur de l'enseignement supérieur ;
- les étudiants pour témoigner de leurs attentes ;
- les services communs des universités dans la conduite des politiques information/orientation, formation continue, apprentissage et insertion ;
- des représentants du monde économique et social.



■ Autosaisine « **Les politiques publiques pour la jeunesse en Poitou-Charentes** »

Commission « Territoires et Cohésion sociale » - Session spéciale, 14 décembre 2011

Le Conseil économique, social et environnemental de Poitou-Charentes a lancé en avril 2010 une autosaisine sur les politiques publiques de la jeunesse, partant du constat de la multiplicité des acteurs dans ce domaine et du foisonnement des politiques et des dispositifs mis en place sur le territoire régional.

Le CESER a choisi de définir la jeunesse comme la période de transition entre la fin de la scolarité obligatoire et l'entrée dans un emploi durable, c'est-à-dire les politiques menées auprès des 16-25 ans : politiques de formation, de logement et d'emploi, mais également politiques de santé, socioculturelles, sportives ou visant à favoriser la mobilité.

L'objectif du travail de l'assemblée socioprofessionnelle n'est pas d'étudier le fond de ces politiques mais de comprendre comment elles sont organisées au sein des collectivités locales, et avec quels partenariats (entre collectivités, avec les services de l'Etat, avec d'autres acteurs, ...). Car si la « compétence jeunesse » n'est pas définie en tant que telle dans les textes, l'ensemble des collectivités locales mobilise des moyens humains et financiers pour la jeunesse de leur territoire.

Il s'agit pour l'assemblée de proposer une nouvelle appréhension des politiques publiques pour la jeunesse en région.



■ Groupe de travail « **Indicateurs de développement durable** »

Commission « Environnement »

Début 2010, le Conseil économique, social et environnemental Poitou-Charentes a initié une nouvelle démarche de travail sur « la mutation des modèles de développement » avec 2 objectifs :

- la construction d'outils de suivi, d'analyse et d'appréciation de la situation de la région au regard du développement durable ;
- en préalable, une sensibilisation et une appropriation collective des mutations en cours des modes de production et de consommation (avec l'audition de différents experts sur les mutations des modèles de développement, sur les stratégies et outils développés pour s'y adapter).

Dans le même temps, le CESER anime une réflexion régionale (associant l'Etat, le Conseil régional et acteurs concernés) pour doter la région (au sens territorial du terme) d'un ensemble d'indicateurs de développement durable.

L'objectif final est la définition d'un ensemble d'indicateurs de développement durable du territoire régional : donner une image de la région à un instant T, proposer un outil d'aide à la décision permettant aux décideurs d'opérer des choix. Ce « tableau de bord commenté » pourrait être actualisé tous les ans permettant ainsi de mesurer les progrès vers un développement durable.



■ Groupe de travail des CESER de l'Atlantique « **Réseau Nautique Atlantique** »

Groupe de travail interrégional (Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes)

Le rapport de l'ARESE, présenté lors du Salon Nautic de Paris en décembre 2010 a proposé un outil de coopération interrégionale mobilisant l'ensemble de la filière, y compris les financeurs publics. Les acteurs de la filière présents (FIN, Ports, chantiers, chercheurs, élus régionaux, ...) ont souligné l'intérêt de ce travail ambitieux et leur volonté d'engagement dans ce projet.

Les Présidents des Conseils régionaux ont repris à leur compte les 3 axes de coopération interrégionale :

- la structuration de la filière et sa visibilité à l'international ;
- la formation et la valorisation des métiers ;
- l'innovation et la Recherche & Développement.

Les CESER de l'Atlantique sont associés au suivi de cette coopération : le Grand Pavois de La Rochelle, en septembre 2011, a été l'occasion pour les 3 exécutifs régionaux et les CESER de faire le point sur les avancées de cette coopération inédite.



■ Groupe de travail des CESER de l'Atlantique « **Avenir de l'ostréiculture** »

Groupe de travail interrégional (Aquitaine, Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes)

La filière ostréicole est une activité économique d'importance pour les régions d'Aquitaine, Bretagne, Pays de la Loire et Poitou-Charentes et qui doit faire face à de nombreux enjeux aggravés depuis 2008 par un phénomène de surmortalité des jeunes huîtres.

A travers cette étude, les CESER de l'Atlantique veulent identifier le poids socio-économique de cette filière et les défis auxquels elle doit répondre pour assurer sa pérennité. Le rôle des CESER peut se poser en tant que facilitateur du dialogue entre les acteurs et les décideurs publics.

Les CESER de l'Atlantique veulent également se mobiliser pour la préservation d'une activité primaire littorale qui est une base traditionnelle de l'économie mais également un élément constitutif de la richesse paysagère, patrimoniale et culturelle atlantique.

Au-delà de l'attachement à une activité traditionnelle des régions atlantiques, la problématique ostréicole pose la question des conflits d'usage sur le littoral et met en jeu la complexité des relations entre populations, activités et territoires.



#### ■ Groupe de travail « **Finances** »

Groupe de travail interne

Le Conseil économique, social et environnemental a mis en place un groupe de travail « Finances » chargé d'analyser le budget régional et les autres documents financiers, afin d'apporter des éclairages techniques à la commission de synthèse et aux Présidents de commissions.

Chaque année, le groupe de travail examine le compte administratif, les orientations budgétaires et le projet de budget du Conseil régional.



#### ■ Groupe de travail interrégional « **Valorisation de l'Abbaye de Fontevraud** »

Groupe de travail interrégional (Pays de la Loire, Poitou-Charentes, Centre)

Le CESE Pays de la Loire a ouvert une réflexion sur la valorisation de l'Abbaye Royale de Fontevraud en constituant un groupe de travail inter-commissions auquel ont été associés les CESE du Centre et de Poitou-Charentes.

Ce groupe de travail se propose de mener un travail d'investigation auprès d'autres sites comparables en France et en Europe (comparaisons, confrontations, mise en réseau...) afin de répondre à cette question.

La question centrale est de savoir comment donner vie, rayonnement et lisibilité à cet ensemble monumental.

Fontevraud est un bel outil de rayonnement (plus de 200 000 visiteurs/an). Située à 15 kms du futur Center Parcs qui concrétisera un projet touristique de grande envergure dans le nord du département de la Vienne, l'on peut envisager des liens à construire avec Poitou-Charentes.



#### ■ **Le Réseau Transnational Atlantique (RTA)**

Depuis septembre 2003, une plate-forme de coopération de la société civile dans l'Espace atlantique européen, composée de 12 assemblées socioprofessionnelles de France, d'Espagne et du Portugal, a été créée avec comme objectifs :

- sensibiliser et mobiliser les acteurs socio-économiques régionaux aux enjeux de l'intégration de l'Espace atlantique ;
- permettre une large sensibilisation des milieux économiques et sociaux, par son rôle de réseau-relais vers de nombreuses organisations socioprofessionnelles.

Quelques exemples de travaux : « Energies marines renouvelables », « Sécurité du transport et du trafic maritime de marchandises », « Intermodalité dans le transport de marchandises », « Transfert de technologie et innovation ».



#### ■ **Travaux préparatoires aux futurs avis sur :**

- Le schéma régional de développement économique, écologique, social et solidaire
- Le contrat de plan régional de développement des formations professionnelles
- Le schéma régional Climat Air Energie et Plan régional Energies renouvelables
- Le schéma régional de cohérence écologique et Plan régional pour la biodiversité
- Le schéma régional de mobilité durable
- Le schéma régional du tourisme
- Le schéma régional d'aménagement numérique du territoire
- Le schéma régional d'enseignement supérieur et de recherche
- Le schéma national des infrastructures de transports
- ...



#### ■ **Poursuite des travaux avec les Conseils de développement**

Comité de pilotage CESER / Conseils de développement

À l'issue des deuxièmes rencontres de 2009, le CESER poursuit ses travaux avec l'ouverture d'une réflexion sur « une charte régionale » des conseils de développement, une des pistes proposées lors des rencontres régionales de 2009.

Deux types de chartes vont faire l'objet d'une réflexion commune :

- une charte régionale de partenariat CESER/Conseils de développement pour fixer les modalités de ces travaux communs (transmission de travaux entre les membres, formation, outils de mutualisation, ...) ;
- un manifeste de la société civile de Poitou-Charentes démontrant l'intérêt de la contribution de la société civile au développement régional et local.

## 2011



### « Contrat de plan régional de développement des formations professionnelles »

Avis du CESER – Septembre et juin 2011

Le Contrat de plan régional (Etat / Conseil régional) se substitue aux anciens plans de formation professionnelle (de compétence du Conseil régional). Il est issu d'un an de travail, sous la responsabilité du Comité de Coordination Régional de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (CCREFP), des différents partenaires concernés (Etat, Conseil régional, CESER, partenaires sociaux...). C'est un document stratégique qui a vocation à définir l'offre de formation des jeunes et des adultes pour 2012-2015.

Le CESER a été amené à y participer depuis l'origine, que ce soit au niveau du CCREFP (responsable de son élaboration) ou dans le cadre de ses propres travaux.

Si l'assemblée socioprofessionnelle approuve ce nouveau Contrat de plan qui reprend l'essentiel de ses remarques et préconisations, elle formule par cet avis un certain nombre d'interrogations et propositions d'actions. Le CESER souhaite connaître les moyens qu'entendent mobiliser l'Etat et le Conseil régional et demande à être destinataire d'un rapport d'évaluation annuel.



### « Le projet régional de santé »

Avis du CESER – Septembre et juin 2011

Le Projet Régional de Santé (PRS) a été publié par l'Agence Régionale de Santé (ARS) le 10 septembre 2011.

Ce Projet est l'outil stratégique de planification sanitaire et médico-social (de l'hospitalier à la médecine de ville, aux établissements médico-sociaux et de la prévention aux soins).

Le CESER a suivi l'élaboration de ce plan dès l'origine et y a apporté différentes contributions (sur les territoires de santé, sur l'organisation même du système de santé régional...).

La contribution du CESER de septembre 2011 souligne le travail de qualité réalisé par l'ARS et l'effort sensible de concertation et consultation. Si le CESER partage un grand nombre d'orientations, sa contribution veut attirer l'attention des différents partenaires sur certains points.



### « Fonderie Poitou Alu »

Motion du CESER – Septembre 2011

Le CESER propose une motion face à la situation de l'usine « Fonderie du Poitou Alu » à Ingrandes sur Vienne (86).

En effet, le Groupe Montupet, propriétaire de l'usine, a annoncé l'engagement d'un « plan de compétitivité » comprenant une baisse des salaires.

Le CESER souhaite la sortie du conflit social qui est apparu suite à cette annonce.



### Session du 19 au 26 septembre 2011

Avis sur les rapports du Conseil régional :

- Débat d'orientations budgétaires pour 2012
- Budget carbone et application de l'article L.4310.1 du Code général des collectivités territoriales
- Décision modificative n° 2 pour l'exercice 2011
- Projet régional de santé Poitou-Charentes : avis du Conseil régional
- Banque régionale d'investissement
- Contrat de plan régional de développement des formations professionnelles 2011-2015

Rapports ou avis spécifiques du CESER :

- Le projet régional de santé

Motion du CESER :

- Fonderie du Poitou Alu



### « Plan d'avenir pour la filière laitière en Poitou-Charentes »

Rapport du Conseil régional et du CESER – Session de juin 2011

Du fait de la crise agricole et notamment laitière qui frappe en particulier le Poitou-Charentes, une commission mixte Conseil régional / CESER a été créée avec pour objectifs de soutenir la production agricole et favoriser le développement des filières à travers plusieurs dispositifs.

A l'issue des travaux de cette commission mixte, l'assemblée socioprofessionnelle a apporté un avis dans lequel elle souligne un certain nombre de points de vigilance qui devront être pris en compte dans le cadre des actions de soutien mises en oeuvre. Les acteurs de la filière doivent être sensibilisés à un travail partenarial à poursuivre dans le cadre de la mise en oeuvre opérationnelle de ce Plan et de son suivi.

Parce que la mobilisation des acteurs du territoire s'avère essentielle pour relever les défis de la filière laitière régionale, le Conseil économique, social et environnemental souhaite que la commission mixte suive la mise en oeuvre de ce plan.



### « Les énergies marines en Poitou-Charentes, une ressource complémentaire »

Rapport du CESER – Session de juin 2011

L'exigence de diversifier les approvisionnements énergétiques implique aujourd'hui d'explorer toutes les ressources potentielles, dont les énergies marines. Les énergies terrestres (éolien, solaire, hydro-électricité,...) ne suffiront pas à répondre aux enjeux européens, nationaux et régionaux de production d'énergie renouvelable.

C'est pourquoi le Conseil économique, social et environnemental Poitou-Charentes, au-delà de son avis de mars, a poursuivi sa réflexion sur les conditions d'un développement des énergies marines en Poitou-Charentes, notamment avec des auditions de partenaires institutionnels et privés de la filière.

En 2020, les énergies marines pourraient représenter un potentiel maximal de 3 % de la consommation régionale d'énergie. Dans son rapport « Energies marines en Poitou-Charentes, une ressource complémentaire », le CESE Poitou-Charentes pose les conditions d'un développement des énergies marines en Poitou-Charentes et approfondit des pistes d'action.



### Session du 10 au 20 juin 2011

Avis sur les rapports du Conseil régional :

- Compte administratif pour l'exercice 2010
- Décision modificative n° 1 pour l'exercice 2011
- Schéma de développement économique, écologique, social et solidaire
- Bilan des aides économiques pour 2010
- Contrat de plan régional de développement de la formation professionnelle
- Contrat d'objectifs et de moyens Apprentissage 2011-2015
- Bilans d'exécution du Contrat de plan Etat/Région 2000-2006 et du Contrat de projets Etat/Région 2007-2013 : propositions de révision

Et *rapports* ou avis spécifiques du CESER :

- Les énergies marines en Poitou-Charentes, une ressource complémentaire
- Plan d'avenir de la filière laitière en Poitou-Charentes
- Première contribution au Projet régional de santé



### « L'attractivité industrielle de Poitou-Charentes »

Rapport du CESER – Session spéciale, 31 mai 2011

Avec près de 10 000 établissements industriels et 93 000 salariés, l'industrie est en Poitou-Charentes un élément déterminant pour le dynamisme des territoires compte tenu du rôle d'entraînement qu'elle peut avoir sur l'ensemble de l'économie. Son maintien et son développement constituent un enjeu considérable à l'heure de la mobilisation en faveur de l'emploi.

Cette réflexion sur la problématique de l'industrie régionale a pour objectif de proposer la mise en place d'une stratégie industrielle régionale ambitieuse et structurante, articulée autour de deux leviers :

- mobiliser le Schéma régional de développement économique en faveur de l'industrie;
- mettre en place des politiques publiques spécifiques pour se différencier et s'identifier.

Au-delà d'un simple état des lieux, le CESER a réalisé un véritable diagnostic dynamique du secteur (évolutions, mutations, conséquences sur l'emploi) grâce notamment à l'audition des acteurs régionaux concernés par cette problématique : acteurs institutionnels, chefs d'entreprises, salariés, agences de développement.



### « Les énergies marines en Poitou-Charentes, une ressource complémentaire »

Avis du CESER – Mars 2011

Les énergies marines et leur développement peuvent constituer un atout économique pour Poitou-Charentes. Le Conseil économique, social et environnemental Poitou-Charentes poursuit sa réflexion interrégionale sur les énergies marines renouvelables menées avec le Réseau Transnational Atlantique (RTA - 2010) en déclinant cette étude au niveau régional. L'exigence de diversifier les approvisionnements énergétiques implique aujourd'hui d'explorer toutes les ressources potentielles.

Le CESE Poitou-Charentes, convaincu de la nécessité d'un bouquet énergétique varié, a travaillé à une vision régionale des énergies marines. Convaincu également par l'opportunité de développement et de diversification économiques que les énergies marines représentent en Poitou-Charentes, le CESER propose 3 pistes d'actions :

- accompagner les expérimentations et la Recherche & Développement : concentrer les moyens sur la veille et la Recherche & Développement sur les technologies non matures à ce jour (houle, courant et biomasse) ;
- identifier les richesses technologiques, scientifiques et humaines du territoire (emplois, formation, aménagements portuaires) ;
- veiller à l'acceptation sociale en organisant la concertation et en y impliquant l'ensemble des acteurs concernés (pêcheurs et conchyliculteurs).

Le CESE Poitou-Charentes poursuivra ce travail à portée régionale par l'audition des partenaires institutionnels et des acteurs privés de la filière.



### « Les CESER de l'Atlantique se mobilisent pour la filière nautisme : l'enjeu de la coopération interrégionale »

Avis du CESER – Mars 2011

Depuis 2009, les CESE de l'Atlantique (Poitou-Charentes, Pays de la Loire, Bretagne) ont engagé des travaux en commun pour répondre aux enjeux d'une filière nautisme plus durable.

Les acteurs de la filière ont approuvé les propositions des CESE de l'Atlantique lors d'un forum au salon Nautic en décembre 2010 et ces propositions ont fait l'objet d'une réunion de travail avec les 3 Présidents des Conseils régionaux en février dernier au Croisic.

La coopération interrégionale proposée par les 3 CESER se concrétise, avec des décisions prises par les 3 exécutifs. 3 volets d'actions interrégionales sont ainsi enclenchés :

- actions de Recherche & Développement au profit des entreprises privées et publiques ;
- une carte interrégionale des formations liées au nautisme ;
- une structuration de la filière industrielle du nautisme et une optimisation de sa visibilité à l'international.

Chacun des 3 Conseils régionaux pilotera ainsi un des 3 axes et les CESE de l'Atlantique seront associés au suivi de ces actions.

Les CESER se félicitent de la prise en compte de leurs propositions opérationnelles par les Conseils régionaux. Ils ont d'ores et déjà convenu de se retrouver avec les 3 exécutifs lors du Grand Pavois de septembre 2011 pour faire un premier bilan de cette démarche inédite.



### « Interconnexion des LGV en Ile de France : pour relier les régions atlantiques au réseau européen »

Avis du CESER – Mars 2011

Depuis plus de 12 ans, le CESE Poitou-Charentes demande et soutient la réalisation indispensable de l'interconnexion de la LGV Atlantique au réseau ferré européen à Grande Vitesse. Membre de l'Association « Interconnexion Sud TGV en Ile-de-France » (120 adhérents dont 12 Régions), le CESE Poitou-Charentes a proposé un avis dans le cadre de la consultation publique en cours.

Une interconnexion des TGV est indispensable pour faire face à la saturation de la ligne actuelle. C'est un projet prioritaire pour relier la façade atlantique au réseau européen à Grande Vitesse et qui répondra aux évolutions de trafic à l'horizon 2020.

Pour le CESE Poitou-Charentes, le scénario A est parmi les 3 scénarios proposés au débat public celui qui correspond le mieux aux objectifs prioritaires.

En conclusion, la réalisation d'un barreau d'interconnexion des TGV en Ile-de-France est une priorité pour le CESE Poitou-Charentes afin de relier le TGV Atlantique et la future LGV SEA (Sud Europe Atlantique) au réseau européen à Grande Vitesse.



## Session du 14 au 21 mars 2011

Avis sur les rapports du Conseil régional :

- Schéma régional de développement économique, écologique, social et solidaire 2011/2015
- Développement de l'apprentissage
- Plan régional Energies renouvelables 2020 : énergie solaire, filière bois, énergies marines
- Schéma national des infrastructures de transports (SNIT)
- Agenda 22 Poitou-Charentes – Actualisations
- Situation de la région et bilan d'activité 2010

Et *rapports* ou avis spécifiques du CESER :

- Les énergies marines en Poitou-Charentes, une ressource complémentaire
- Les CESER de l'Atlantique se mobilisent pour la filière nautisme : l'enjeu de la coopération interrégionale
- Interconnexion des LGV en Ile de France : pour relier les régions atlantiques au réseau européen.



## Bilan d'activités 2010

- Publication (mars) du bilan d'activités 2010 du CESER.



### **« Déclaration commune aux CESE Poitou-Charentes et Limousin relative à la prise en compte de l'axe routier Poitiers-Limoges dans le SNIT »**

Contribution commune des CESE Poitou-Charentes et Limousin – Janvier 2011

Projet indispensable pour ouvrir la façade Atlantique vers le sillon Rhodanien et le réseau autoroutier de l'est de la France, l'axe à caractère autoroutier à deux fois deux voies devant assurer la liaison Poitiers-Limoges dans le cadre de la Route Centre Europe Atlantique (RCEA) n'est plus retenu dans le projet de SNIT (Schéma National des Infrastructures de Transport).

Les CESE Poitou-Charentes et Limousin demandent à l'Etat de revoir sa position et d'intégrer dans le futur SNIT le projet d'une desserte routière de haut niveau de services entre les deux capitales régionales, Poitiers et Limoges contribuant ainsi à réaffirmer la complémentarité entre les régions Limousin et Poitou-Charentes.

La mise à deux fois deux voies de cet axe respecte les engagements du Grenelle de l'environnement en utilisant au mieux le couloir de circulation existant. Sa réalisation relève des politiques d'aménagement du territoire national et européen et doit être inscrite dans la continuité des travaux engagés.

Pour les CESE Poitou-Charentes et Limousin, l'Etat doit ainsi confirmer ses engagements vis à vis des collectivités territoriales concernées et intervenir à un niveau plus significatif. A cet effet, le Grand emprunt national et les futurs PDMI (Programmes de développement et de modernisation des itinéraires) devront pouvoir accompagner de manière sensiblement plus importante ce projet.



### **« La mutation des modèles de développement »**

Conférence – Janvier 2011

Depuis plusieurs années, le Conseil économique, social et environnemental Poitou-Charentes s'est saisi de la question du développement durable, qui doit concilier les dimensions économiques, sociales et environnementales du développement.

L'assemblée socioprofessionnelle a ainsi engagé un cycle de conférences en 2010 sur « La mutation des modèles de développement » et organise une nouvelle table ronde en janvier 2011 sur l'écologie industrielle et les indicateurs du développement durable.

Benoît Duret, spécialiste de l'écologie industrielle (Mydiane – Pôle Français d'Ecologie Industrielle), s'exprime sur cette méthode qui a pour principe d'utiliser les déchets d'une entreprise comme matières premières d'une autre.

La problématique des indicateurs du développement durable est ensuite abordée par Philippe Le Clézio, rapporteur du CESE sur cette question, afin de réfléchir aux critères qui mesureront les progrès d'une région vers un développement durable.

L'ambition du CESER, à l'issue de cette dernière table ronde, est de lancer l'élaboration d'une grille de lecture « Développement durable » de la région Poitou-Charentes.



### « Pour la concrétisation d'un Réseau Nautique Atlantique »

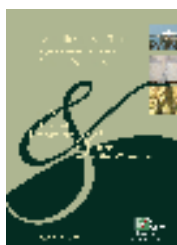
Rapport des CESER de l'Atlantique – Décembre 2010

L'ARESE, outil de réflexion regroupant les socioprofessionnels des Conseils économiques, sociaux et environnementaux de la façade atlantique (Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes et Aquitaine), a engagé en 2009 une étude sur le nautisme et formulé lors d'un forum de restitution de ses travaux au Grand Pavois de La Rochelle, de nombreuses propositions en faveur d'un nautisme durable.

En 2010, le groupe de travail a entamé une nouvelle série de réunions et d'auditions des acteurs du secteur pour relancer ses travaux, répondant ainsi à la demande des exécutifs régionaux de poursuivre la réflexion.

Ce second rapport, présenté au Forum Nautic de Paris le 8 décembre 2010, propose de façon très concrète la mise en place d'un réseau nautique atlantique, ainsi que des voies d'accompagnement et de renforcement de la filière, à travers le fil conducteur du développement durable et de la coopération interrégionale.

L'objectif est de préciser les besoins des entreprises et de la filière industrielle, d'analyser les mutations en cours, et de proposer un projet fédérateur, « l'élaboration d'un logiciel d'éco-conception », et des pistes d'actions structurantes au niveau interrégional.



### « La qualité dans la filière agro-alimentaire en Poitou-Charentes »

Rapport du CESER – Décembre 2010

Conscient de l'importance de ce secteur, le CESE Poitou-Charentes a engagé en 2010 une réflexion sur la problématique de « l'agro-alimentaire et la qualité ».

Le rapport du CESER, enrichi d'auditions des acteurs institutionnels et des représentants des différentes filières, a pour objectif d'identifier précisément les conséquences des démarches de qualité sur le dynamisme des filières et des territoires : identification de la production régionale pour un maintien durable des activités et entreprises, stabilité de la production, valorisation d'un savoir-faire, non reproductibilité du processus de production, attrait touristique d'un territoire...

L'assemblée socioprofessionnelle propose la mise en place d'une stratégie de déploiement des différentes démarches qualité et à cet effet, préconise un plan d'actions dont, entre autres, la redéfinition des parcours de formation dans l'agro-alimentaire, l'accompagnement aux achats dans la restauration hors domicile, un inventaire à réaliser des « futurs » produits de qualité.



### « Quelles politiques publiques pour la jeunesse en Poitou-Charentes ? »

Avis d'étape du CESER – Décembre 2010

La jeunesse est la principale ressource des territoires, un enjeu pour l'avenir.

Or, les politiques de la jeunesse sont fortement sectorialisées : la question de la jeunesse est traitée par thème, de manière cloisonnée, et bien souvent, la juxtaposition des dispositifs pose la question de leur lisibilité et de leur cohérence.

A travers son autosaisine, le CESER souhaite traiter le sujet de façon globale, en considérant la jeunesse comme ressource pour le territoire, en lui donnant les moyens de s'y inscrire durablement dans de bonnes conditions. La notion d'autonomie est en effet transversale à l'ensemble des problématiques de la jeunesse : emploi, logement, éducation, formation, citoyenneté, ...

L'assemblée socioprofessionnelle s'attachera à proposer des pistes d'actions pour une articulation des différentes politiques publiques, et le cas échéant des réorientations de façon à engager durablement les jeunes sur la voie de l'autonomie.



### « Enseignement supérieur en Charente, l'urgence d'un schéma directeur d'aménagement des sites d'enseignement supérieur à Angoulême »

Avis d'étape du CESER – Décembre 2010

Dans le cadre de sa réflexion sur l'enseignement supérieur public en Poitou-Charentes, le Conseil économique, social et environnemental Poitou-Charentes alerte sur « L'enseignement supérieur en Charente : l'urgence d'un schéma directeur ».

Angoulême souffre d'une très grande dispersion de ses sites d'enseignement supérieur, ainsi que d'une multiplicité d'acteurs et de financeurs. La création d'un véritable pôle universitaire charentais impose de réformer l'organisation et le fonctionnement des locaux existants dans leur ensemble. L'enjeu prioritaire des financeurs doit être, pour le CESER, de lancer un plan global de restructuration et de rationalisation des sites d'enseignement supérieur d'Angoulême.



## « Plan régional Santé / Environnement »

Avis du CESER – Décembre 2010

Au cœur des engagements du Grenelle Environnement, le deuxième Plan National Santé Environnement (PNSE2) décline ses engagements, en matière de santé environnement, pour la période 2009-2013.

Au niveau régional, le Plan régional santé environnement (PRSE2) est en cours d'élaboration et le Conseil économique, social et environnemental Poitou-Charentes est associé aux travaux des 5 ateliers thématiques composés de représentants de la gouvernance à 5 :

- qualité de l'air, transports et mobilité douce ;
- eaux et milieux naturels ;
- facteurs - substances - nuisances pouvant présenter des risques pour la santé ;
- air intérieur, habitat dégradé ou insalubre, accueil des enfants ;
- information, communications, sensibilisation, éducation et formation.

Le PRSE2 a pour objectif d'aboutir à un plan régional, intégrant des actions partagées et coordonnées entre les parties prenantes. Le CESER apporte son avis tant sur la méthode d'élaboration que sur les projets.



## « Pour un schéma des trains d'équilibre du territoire entre Nantes et Bordeaux »

Motion du CESER – Décembre 2010

Alors que des études sont menées en région avec RFF sur le potentiel de développement et de modernisation de la liaison ferroviaire interrégionale entre Nantes et Bordeaux, la SNCF et l'Etat mettent en place une convention nationale d'exploitation des trains dits d'équilibre du territoire (TET). Cette convention, visant à redéfinir sur l'ensemble du territoire le niveau de desserte des liaisons assurées par les trains Grandes Lignes, prévoit de ne plus retenir, à partir du 1er janvier 2011, dans son périmètre les trains Lunéa de la liaison Nantes - Nice qui desservent le Poitou-Charentes et les Pays de la Loire.

Le CESER demande à l'Etat et à la SNCF de maintenir dans la convention d'exploitation des trains d'équilibre du territoire - Lunéa qui desservent la façade atlantique.

A travers cette convention de service public, ce sont de nouvelles responsabilités qui incombent à l'Etat afin de définir les dessertes assurées par la SNCF et de veiller à la réalisation de l'offre et à la qualité des services offerts.

Ces trains quotidiens constituent une composante à part entière du service public et sont un vecteur important de l'attractivité des territoires.



## Session du 29 novembre au 6 décembre 2010

Avis sur les rapports du Conseil régional :

- Projet de budget pour 2011
- Décision modificative n° 3 pour l'exercice 2010
- Plan régional pour la biodiversité 2010/2015 en Poitou-Charentes
- Plan de développement de l'économie sociale et solidaire en Poitou-Charentes

Et *rapports* ou avis spécifiques du CESER :

- *La qualité dans la filière agro-alimentaire en Poitou-Charentes*
- Quelles Politiques publiques pour la jeunesse en Poitou-Charentes
- Enseignement supérieur en Charente, l'urgence d'un schéma directeur d'aménagement des sites d'enseignement supérieur à Angoulême
- Plan régional Santé / Environnement

Motion du CESER :

- Pour un schéma des trains d'équilibre du territoire entre Nantes et Bordeaux



## Séance de renouvellement à mi-mandat du CESER, le 8 novembre 2010

Elections à mi-mandat du Président, du bureau et des bureaux des commissions.



## « Pour inscrire la filière conchylicole dans l'avenir »

Motion du CESER – Octobre 2010

En octobre 2009, le Conseil Economique, Social et Environnemental Poitou-Charentes a exprimé son attachement à la filière conchylicole, notamment en auditionnant l'IFREMER (Institut de Recherche pour l'Exploitation de la Mer) et le CREAA (Centre Régional d'Expérimentation et d'Application Aquacole).

Un an après ces auditions et face aux obstacles que ce secteur rencontre depuis plusieurs années (effondrement de la production en raison de la mortalité élevée des naissains et des huîtres juvéniles, conséquences de la tempête Xynthia...), un débat s'est ouvert sur l'avenir de cette filière, avec les Assises de la Conchyliculture.

Le CESE Poitou-Charentes souhaite préserver cette activité sur le territoire et relève plusieurs points de vigilance sur lesquels il sera attentif : l'enjeu de la qualité du milieu, la création du futur Parc Naturel Marin, la reconstitution des stocks, les démarches collectives de mise en marché (national et export), l'accompagnement social des entreprises.



## Session du 4 au 11 octobre 2010

Avis sur les rapports du Conseil régional :

- Débat d'orientations budgétaires pour 2011
- Décision modificative n° 2 pour l'exercice 2010

Motion du CESER :

- Pour inscrire la filière conchylicole dans l'avenir



## Le CESR devient « Conseil Economique, Social et Environnemental Régional » (CESER)

Loi Grenelle 2 – 12 juillet 2010

Suite au Grenelle de l'environnement et après la réforme du Conseil Economique, Social et Environnemental de la République, la réforme s'étend aux Conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux pour mieux intégrer la dimension environnementale dans les compétences des assemblées socioprofessionnelles.

L'article L. 4131-2 du Code général des collectivités territoriales relatif à la composition des CESER est donc complété par un nouvel alinéa. Les Conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux comprennent, entre autres, « des représentants d'associations et fondations agissant dans le domaine de la protection de l'environnement et des personnes qualifiées, choisies en raison de leur compétence en matière d'environnement et de développement durable. Un décret fixe leur nombre. »

En Poitou-Charentes, quatre représentants de l'environnement devraient ainsi faire prochainement leur entrée au CESER au sein du 3ème collège. Un décret est en préparation et devrait définir leur mode de désignation, effectuée par le Préfet de région.



## « Energies marines renouvelables »

Groupe de travail du Réseau Transnational Atlantique socioprofessionnel (RTA) – Bureau de juillet 2010

Ayant l'océan atlantique comme patrimoine commun, les régions atlantiques sont vouées à la coopération, tant en mer, - pour la planification stratégique et l'aménagement rationnel et performant de l'espace marin -, qu'à terre, grâce à la coordination et l'échange de connaissances et de compétences.

C'est pourquoi les socioprofessionnels du Réseau Transnational Atlantique ont ouvert une étude sur les énergies marines renouvelables, qui proposera un ensemble de préconisations et de recommandations adressées aux autorités locales, nationales et européennes, mais aussi aux différents acteurs du secteur, pour que les énergies marines renouvelables se développent dans les régions atlantiques.

Le rapport présenté au cours du bureau du CESE Poitou-Charentes a pour objectifs principaux d'identifier les obstacles possibles au développement des énergies renouvelables dans les régions atlantiques (d'ordre juridique, administratif, économique, social et environnemental) et de définir des recommandations qui permettent ou contribuent à lever ces obstacles.

Les socioprofessionnels rappellent dans ce rapport que les énergies marines renouvelables constituent une opportunité de développement d'une nouvelle industrie dans les économies régionales.

Mais l'enjeu consiste à s'appuyer sur les savoir-faire existants. Ainsi, il s'agit moins de développer de nouvelles activités que de reconverter et d'adapter les compétences déjà présentes dans les territoires.



## « Le fret ferroviaire : enjeux et perspectives de développement en Poitou-Charentes »

Rapport du CESR – Session de juin 2010

La réorganisation du fret ferroviaire menée depuis plusieurs années et ses conséquences en Poitou-Charentes sont des préoccupations constantes pour le Conseil économique et social régional. Le système qui repose désormais sur la massification des marchandises a eu pour conséquences la disparition du wagon isolé et une profonde modification de l'offre et des dessertes fret sur tout le territoire régional.

Face à ces évolutions, le CES Poitou-Charentes, qui avait adopté un avis en décembre 2008 pour réaffirmer un certain nombre d'orientations et préconisations, a réalisé en 2010 un suivi des actions engagées avec les acteurs concernés.

Plusieurs signes liés au contexte économique et environnemental montrent un regain du fret ferroviaire. Par cette contribution, le CES Poitou-Charentes propose aux partenaires (pouvoirs publics, SNCF Géodis, Réseau Ferré de France, Grand Port Maritime de La Rochelle, Chambres consulaires) de mobiliser leurs projets et leviers d'actions pour créer les conditions du développement du fret ferroviaire en région.



## « Santé et Territoires en Poitou-Charentes »

Rapport du CESR – Session de juin 2010

Les liens entre santé et territoires sont forts et se sont amplifiés au cours des dernières décennies.

Le cadre réglementaire et législatif confirme et accompagne ces liens ; la Loi récente « Hôpital, patients, santé, territoires » associe ces deux termes, intégrant ainsi la santé dans l'aménagement du territoire.

La mise en place de l'Agence régionale de santé, le renouvellement profond de l'organisation régionale du système de santé, mais également la réaffirmation de la prise en charge des questions de santé par le Conseil régional sont, pour le Conseil économique et social régional, des moments opportuns pour renouveler ses analyses et proposer des pistes d'actions.

Reposer la question des territoires de santé sous la conduite de l'ARS, poursuivre l'accompagnement des territoires pour l'élaboration et la mise en oeuvre de projets territoriaux de santé, renforcer l'observation, la veille et lancer de nouveaux programmes de recherche, notamment sur la prise en compte du « capital social »... autant de pistes à explorer, selon le CESR, pour que s'engage la réflexion commune et la prise de parole des décideurs et des citoyens pour la concrétisation de la démocratie sanitaire inscrite dans la Loi.



## « L'aménagement des réseaux routiers et autoroutiers nationaux en Poitou-Charentes »

Avis du CESR – Session de juin 2010

La réalisation des projets routiers et autoroutiers nécessaire au développement et à l'attractivité de Poitou-Charentes est un sujet que le Conseil économique et social régional suit avec attention.

Déjà dans son avis de juin 2009, le CESR avait apporté un certain nombre de remarques, réaffirmant les projets prioritaires à poursuivre ou à engager dans le futur Programme de modernisation des itinéraires, afin qu'il réponde aux besoins des populations et des entreprises, et qu'il contribue à l'aménagement du territoire.

En juin 2010, au moment où s'achève le volet routier du Contrat de plan Etat-Région 2000-2006 et où s'engagent le Plan de relance économique ainsi que le PDMI du Poitou-Charentes, le CESR a souhaité faire un suivi des actions engagées et insister sur les conditions de réussite de ce Plan régional.



## « Environnement en Poitou-Charentes : qui fait quoi ? »

Plaquette - Juin 2010

Face à la richesse des informations et du réseau d'acteurs constitué, mais aussi parfois face à la dispersion de l'information, il a semblé utile au Conseil économique et social régional de présenter dans un outil pratique et évolutif, les champs de compétences et les modes d'intervention des principaux acteurs régionaux de l'environnement, permettant d'identifier « qui fait quoi » en la matière.

Ce document n'a pas vocation à répertorier l'ensemble des acteurs intervenant en Poitou-Charentes dans le secteur de l'environnement. Il ne mentionne que des organismes ayant une vocation régionale en matière d'environnement, en lien avec la politique régionale d'environnement (organismes régionaux associatifs avec une mission de service public, établissements et organismes publics, têtes de réseaux associatifs, Etat et collectivités).

L'objectif de cet outil est de fournir des premiers éléments indispensables aux membres du CESR et à ses partenaires pour exercer leur droit à l'information, pour participer au débat public, pour produire des avis éclairés sur les grands dossiers régionaux, et bien sûr participer à la préservation de l'environnement en Poitou-Charentes.



## Session du 14 au 18 juin 2010

Avis sur les rapports du Conseil régional :

- Compte administratif pour l'exercice 2009
- Décision modificative n° 1 pour l'exercice 2010
- Plan régional de conversion sociale et écologique des entreprises
- Plan régional de lutte contre la précarité énergétique des foyers à revenus modestes
- Plan régional Energies renouvelables 2020
- Schéma régional de la mobilité durable
- Plan régional pour la biodiversité
- Bilans d'exécution du Contrat de plan Etat-Région 2000-2006 et du Contrat de projets Etat-Région 2007-2013 pour l'année 2009
- Bilan des aides économiques pour 2009

Et rapports ou avis spécifiques du CESR :

- *Santé et Territoires en Poitou-Charentes*
- *Fret ferroviaire : enjeux et perspectives de développement en Poitou-Charentes*
- L'aménagement des réseaux routiers et autoroutiers nationaux en Poitou-Charentes.



## « La mutation des modèles de développement »

Actes de la Conférence - 25 mai 2010

Depuis plusieurs années, le Conseil économique et social régional s'est saisi de la question du développement durable, et sa mise en pratique au niveau d'une région a fait l'objet de différents travaux.

En 2010, le CESR a initié une nouvelle démarche sur les mutations des modèles de développement qui vise deux objectifs :

- dans un premier temps, une appropriation collective des questions relatives aux mutations en cours des modes de consommations et de productions traditionnels ;
- et dans un second temps, la construction d'outils de suivi, d'analyse et d'appréciation des politiques régionales au regard du développement durable.

Un premier débat, associant les Conseillers économiques et sociaux régionaux, des membres des conseils de développement, des élus régionaux et locaux, des représentants des services de l'Etat et des partenaires habituels du CESR, a permis d'échanger sur les perspectives du développement avec :

- Pierre Calame, Directeur général de la Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme, qui a proposé sa vision d'une conciliation des nécessités économiques avec des ressources naturelles limitées ;
- Catherine Larrieu, Déléguée au développement durable du Commissariat Général au Développement Durable, qui a présenté les liens entre la mutation des modèles de développement et la stratégie nationale du développement durable.



## « Les finances locales »

Actes de la Conférence - 19 mai 2010

En 2010, alors qu'une réforme profonde de la fiscalité locale s'est engagée, le Conseil économique et social de Poitou-Charentes a souhaité s'interroger sur son impact sur l'autonomie financière de la collectivité régionale.

En effet, la réforme des finances locales s'affiche comme un passage obligé, mais à quelles conditions, dans quel cadre, à quel prix ?

C'est donc dans ce contexte particulier, également caractérisé par une mutation profonde de l'économie, que le CESR a engagé un temps de réflexion dans une approche technique et prospective.

Ce débat, au cours duquel les membres du CESR ont pu appréhender l'ampleur de la réforme de la taxe professionnelle et son impact sur les finances régionales, était enrichi des interventions de :

- Alain Guengant, Directeur de recherche au CNRS, qui est intervenu sur les questions relatives à l'autonomie de la collectivité régionale, à la redistribution de la croissance et à la pertinence des mécanismes de péréquation envisagés ;
- Isabelle Vergez et Régis Colin, de la Direction Régionale des Finances Publiques qui ont présenté un point de vue technique sur les détails de la réforme de la fiscalité, les enjeux poursuivis et les innovations attendues dont en particulier les nouvelles répartitions des ressources fiscales, la clause de révision...



## « La culture en Poitou-Charentes - Les Musiques actuelles »

Rapport du CESR – Session de février 2010

Avec 650 milliards d'euros de chiffre d'affaires en Europe, 65 000 structures en France, 10 000 emplois en Poitou-Charentes, le poids du secteur culturel est significatif. Dans ce contexte, le Conseil économique et social Poitou-Charentes a lancé une étude sur « Le secteur culturel en mouvement. Quels leviers pour les accompagner ? » qui se décompose en 2 volets :

- Introduction générale
- Les musiques actuelles.

L'introduction générale, indispensable pour appréhender les enjeux du secteur culturel en Poitou-Charentes, a permis de dresser un premier bilan qui, par sa vision transversale, sert de document de référence pour entamer un travail d'observation plus approfondi.



Les musiques actuelles, terme générique aux contours larges et parfois mouvants, ont acquis une visibilité et une reconnaissance tardives. Elles représentent pourtant un phénomène populaire, en pleine expansion. En Poitou-Charentes, on compte environ un groupe de musiques actuelles pour 2 000 habitants, de très nombreux festivals tous les ans, chaque département dispose d'une scène conventionnée dédiée aux musiques actuelles... Toutes les générations et tous les milieux sociaux sont concernés.

Les analyses du CESR ont fait apparaître plusieurs pistes d'accompagnement du secteur, en direction des publics, des praticiens, des structures et des élus locaux. La notion de médiation est au centre des réflexions et propositions du CESR, qui s'est concentré sur le rôle de lien social des musiques actuelles.



### Session du 25 janvier au 1er février 2010

Avis sur les rapports du Conseil régional :

- Bilan du Schéma régional de développement économique
- Comité régional stratégique Air-Energie-Climat
- Agenda 22 Poitou-Charentes – Modifications

Et *rapports* ou avis spécifiques du CESR :

- *La culture en Poitou-Charentes*
- L'aménagement numérique de Poitou-Charentes.



### Bilan d'activités 2009

- Publication (avril) du bilan d'activités 2009 du CESR.

# Pour aller plus loin

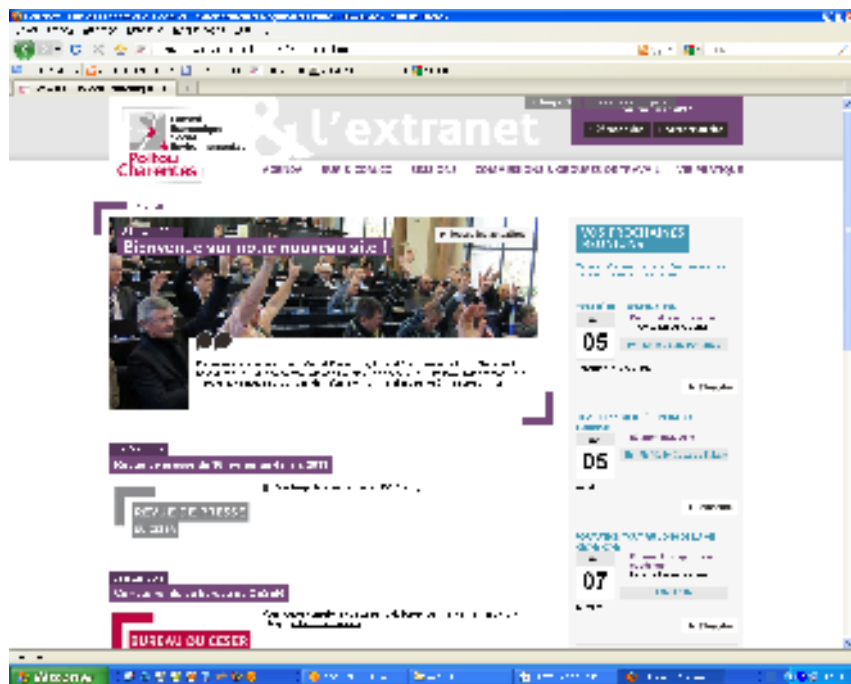
- Le site du CESER : [www.cese-poitou-charentes.fr](http://www.cese-poitou-charentes.fr)



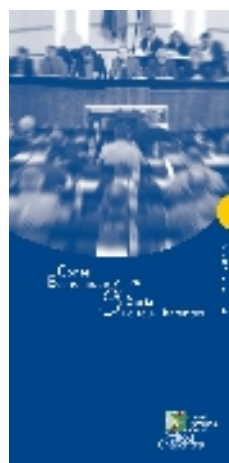
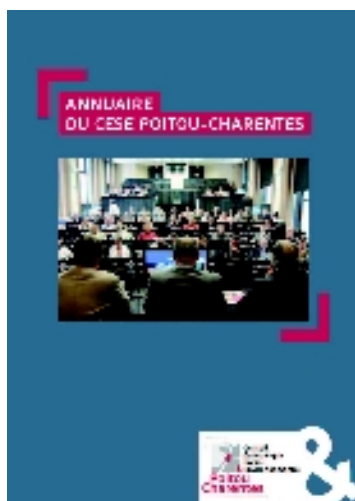
- La newsletter du CESER



■ L'extranet du CESER à destination des Conseillers économiques, sociaux et environnementaux



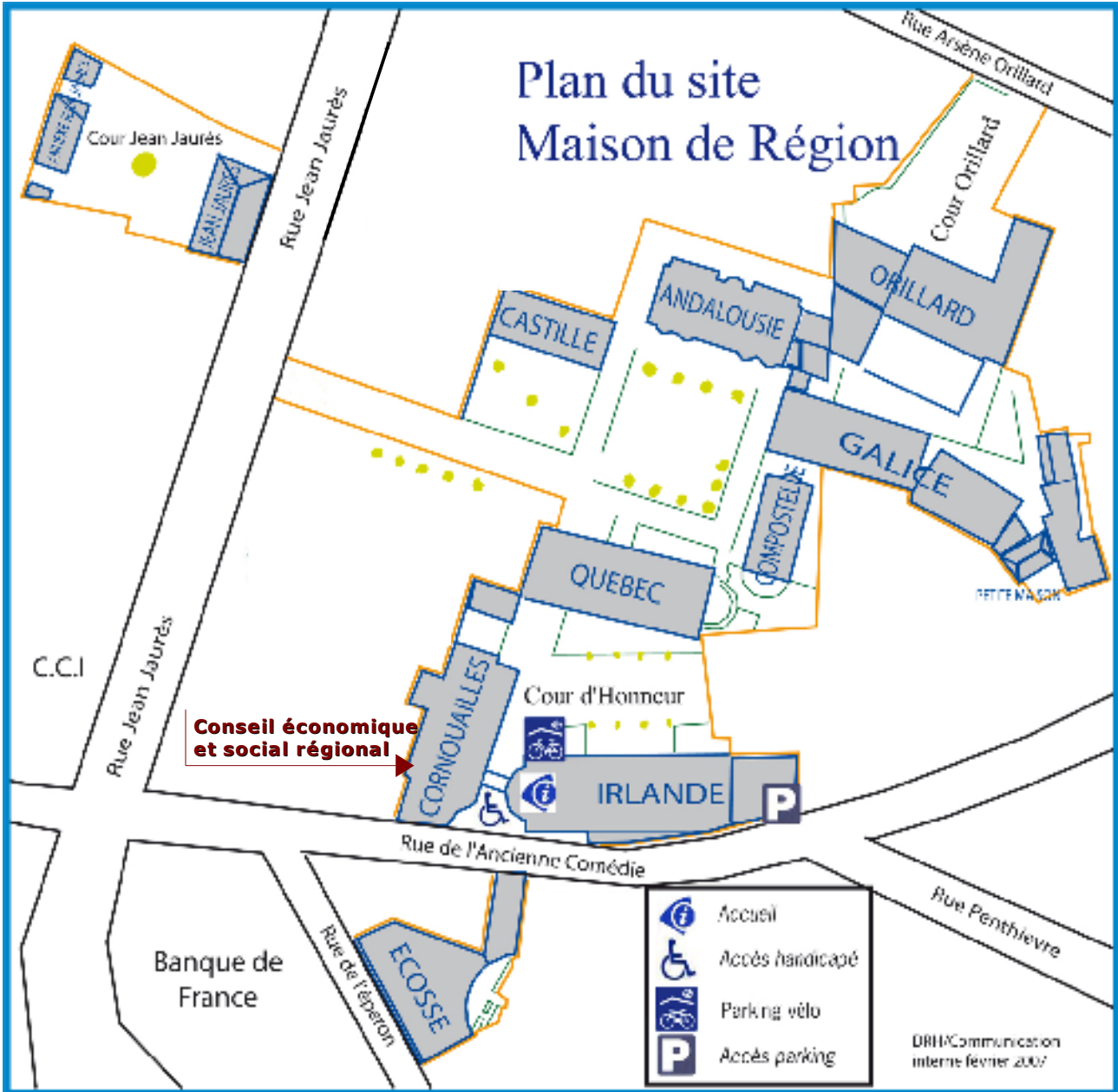
■ Les plaquettes d'information



■ Les rapports



Informations pratiques





Le Conseil Economique, Social et Environnemental Poitou-Charentes représente la société civile régionale organisée. Composé des organisations socioprofessionnelles représentatives au niveau régional, le CESER, seconde assemblée de la Région, a un rôle consultatif auprès de l'assemblée délibérante qu'est le Conseil régional. Force de propositions, incubateur d'idées, lieu de concertation, d'expertise collective et de recherche de convergence, le CESER apporte des avis au Conseil régional sur tout sujet de compétence régionale. Il travaille également sur des rapports concernant le développement économique, social et culturel de la région : propositions de diagnostics et d'analyses prospectives, élaboration de préconisations concrètes, au plus près de la réalité quotidienne des habitants de Poitou-Charentes.



Retrouvez l'ensemble des dossiers et publications du  
CESE Poitou-Charentes sur :  
[www.cese-poitou-charentes.fr](http://www.cese-poitou-charentes.fr)

Suivez l'actualité du CESER en vous abonnant  
à la newsletter et à la lettre trimestrielle.

